

📄 Cette formation est proposée par le CNFPT

# L'aménagement des espaces publics et la multimodalité

Une formation pour accompagner les collectivités dans la requalification des espaces publics à l'heure de la multimodalité, en analysant les usages et les mobilités, en maîtrisant les méthodes de partage de la voirie, et en intégrant pleinement la concertation pour créer des espaces plus durables, plus lisibles et mieux vécus.

Urbanisme durable

👤 Collectivité

🕒 14h

Présentiel

Code module : URBAN15

Mis à jour le : 15/06/2026

## À qui s'adresse la formation ?

### Le public cible

Responsables et cadres des services mobilité-déplacements-transport Responsables et cadres des services urbanisme aménagement, voirie

## Objectifs

### Les objectifs de la formation

- **Identifier** les enjeux du partage de l'espace public,
- **Analyser** le fonctionnement d'un espace public au regard des problématiques de mobilité,
- **S'approprier** diverses méthodologies pour mieux partager la voirie et développer des pratiques de mobilité plus durables,
- **Intégrer** l'enjeu de la concertation dans le réaménagement d'espaces publics.

## Programme

### Le programme détaillé

- Repères et enjeux sur les espaces publics,
- Boîte à outils pour le partage des espaces publics,
- Promotion des mobilités actives, aménagements cyclables et piétonniers,
- Retours d'expérience et stratégies de territoire,
- Etude de cas, méthodologie d'analyse et gouvernance.

## Durée

14h

## Organisme de formation

Le CNFPT est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public.

## Tarif

Gratuit